

Actuellement, le réseau de la recherche scientifique sous tutelle compte dix huit (18) établissements. Il regroupe dix (10) centres de recherche; cinq (5) unités de recherche et trois (3) agences de recherche en plus des laboratoires de recherche.

Les Centres de recherche

1. [Centre de Développement des énergies renouvelables \(CDER\)](#)
2. [Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique \(CERIST\)](#) (CERIST)
3. [Centre de Développement des Technologies Avancées \(CDTA\)](#)
4. [Centre de Recherche Scientifique et Technique en Soudage et Contrôle \(CSC\)](#)
5. [Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico ' Chimiques \(CRA PC\)](#)

6. [Centre de Recherche Scientifique et Technique sur le Développement de la Langue Arabe \(CRSTDLA\)](#)
7. [Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le développement \(CREAD\)](#)
8. [Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle \(CRASC\)](#)
9. [Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides \(CRSTRA\)](#)
10. [Centre de Recherche en Biotechnologie \(Constantine\) \(CRB\)](#)
11. [L'agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines\(ATRSSH\)](#)

Les Unités de recherche

1. Unité de Développement de la Technologie du Silicium (UDTS)
2. Unité de Développement des Equipements Solaires (UDES)
3. [Unité de recherche en Energies Renouvelables en Milieu Saharien adrar](#) (URERMS)
4. Unité de Recherche Appliquée en Energies Renouvelables (URAER)
5. Unité de Recherche Appliquée en Sidérurgie et Métallurgie (URASM)

Les Agences de recherche

1. Agence Nationale de Développement et de Recherche Universitaire (ANDRU)
2. Agence Nationale pour le Développement de la Recherche en Santé (ANDRS)
3. Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du développement Technologique (ANVREDET)